Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale

Québec

LSJML

RAPPORT ANNUEL
2006 - 2007

Cette publication est une production
du Laboratoire de sciences judiciaires
et de médecine légale du ministère
de la Sécurité publique.

Photographies et
Graphisme : Thierry Marcoux et Nabil Laham
Impression : Imprimerie HFD Inc.

Dépôt légal – Novembre 2007
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

ISBN 978-2-550-51367-4
ISSN 1702-0433
(Gouvernement du Québec, 2007)

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous pays. Toute reproduction par procédé mécanique ou électronique, y compris la micro reproduction, est interdite sans l'autorisation écrite du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je suis très heureux de présenter dans le rapport annuel 2006-2007 les principaux résultats atteints par le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale.

À la seconde année de notre planification stratégique 2005-2008, plusieurs des objectifs fixés pour cette période se sont concrétisés avec succès.

D'abord, une étude de satisfaction auprès des clients du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, réalisée par la firme Léger Marketing, nous confirme que la qualité des services offerts par le Laboratoire atteint un niveau d'excellence.

L'implantation du « Laboratoire en ligne » favorisera une meilleure qualité de service autant pour nos clients (policiers, etc.) que pour nos professionnels.

Au Service des appareils de jeux, la renégociation de l'entente liant le Laboratoire et Loto-Québec et l'implantation d'un nouveau protocole de certification des appareils de jeux permettront d'augmenter, à terme, de façon significative, notre prestation de service.

Le Service de la balistique se caractérise par une augmentation de productivité de 25 % grâce, notamment, à la formation de nouveaux professionnels.

Durant le présent exercice, le Comité du maintien et du développement de la capacité scientifique a entériné et parrainé 23 projets de développement.

Également, durant cette même période, 20 présentations ont été faites par le personnel dans différents congrès de sciences judiciaires.

Les résultats atteints en 2006-2007 démontrent de façon convaincante la volonté de notre organisation de bonifier les services rendus à notre clientèle.

L'atteinte de ces résultats repose bien évidemment sur l'engagement indéfectible et la participation soutenue de tout notre personnel. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur implication dans le développement du Laboratoire.

Je désire également remercier tous nos clients, nos collaborateurs de même que nos partenaires pour leur confiance. Par leur appui et leur soutien, ils contribuent à assurer le développement et la pérennité de notre Laboratoire.

Le directeur général,

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Yves « Bob » Dufour

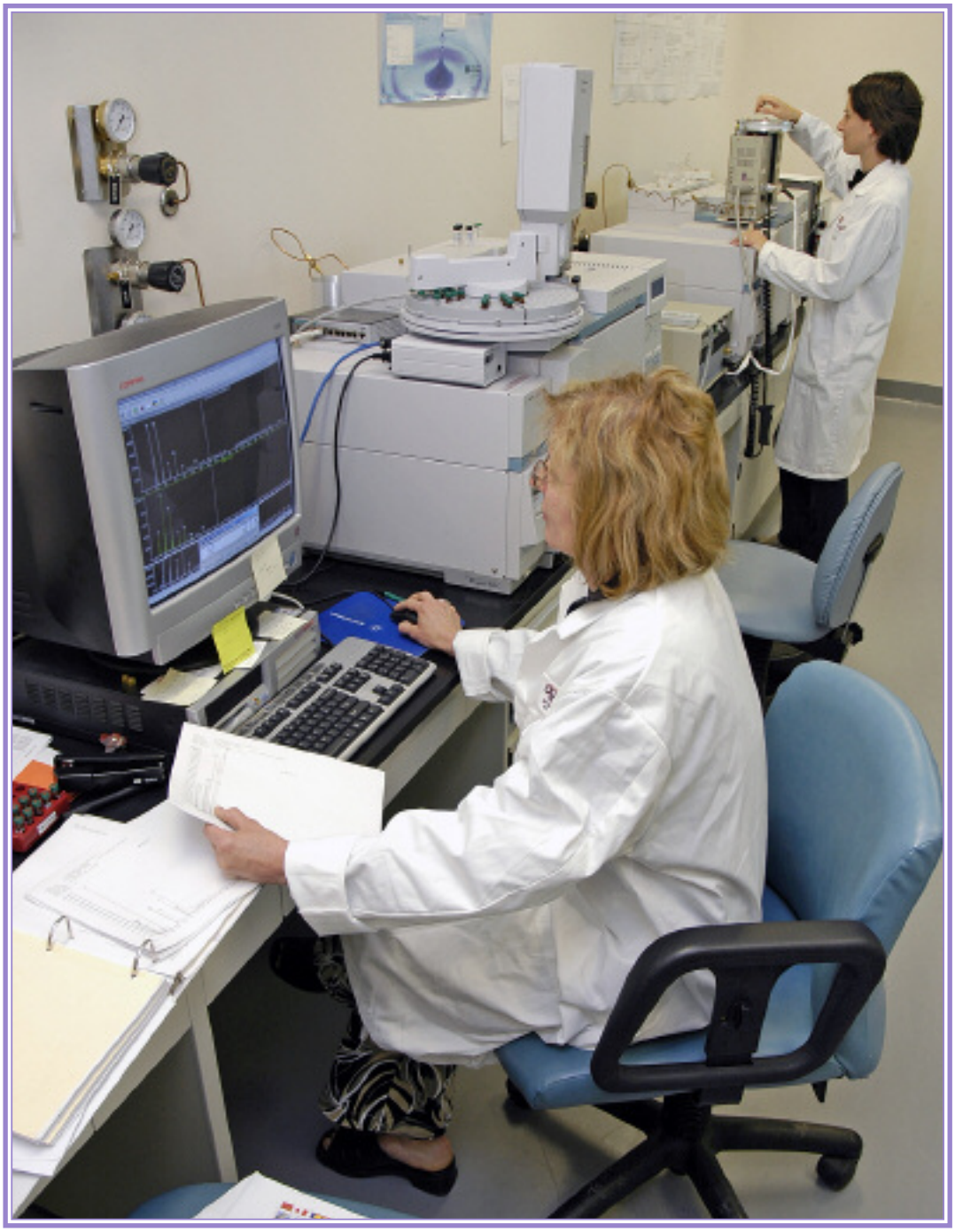

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

À titre d'unité autonome de service, le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale est tenu de déposer un rapport annuel d'activité.

La direction a maintenu, tout au long de l'exercice financier 2006-2007, des systèmes de vérification interne et d'information de gestion, pour assurer une saine gestion de ses opérations et une reddition de comptes eu égard à ses engagements.

Les renseignements contenus dans le présent rapport annuel sont sous la responsabilité du directeur général et des gestionnaires.

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Yves « Bob » Dufour, directeur général

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Gilbert Desjardins, directeur de la Direction de la balistique et de la chimie

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Frédérick Laberge, directeur de la Direction de la biologie/ADN et de l'administration

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Pierre Marchand, directeur de la Direction des appareils de jeux, des documents et de l'imagerie

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Gabrielle Trépanier, directrice de la Direction de la médecine légale et de la toxicologie

NALGENE

TABLE DES MATIÈRES

1	Présentation du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	1
1.1	Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	1
1.2	La vision	1
1.3	La mission	1
2	L'organigramme	3
3	Les produits et services	4
4	Les clientèles	7
5	Le budget	8
6	Les activités scientifiques et techniques	12
6.1	Le niveau d'expertises réalisées	12
6.2	Les indicateurs de qualité	14
7	Les principales réalisations	15

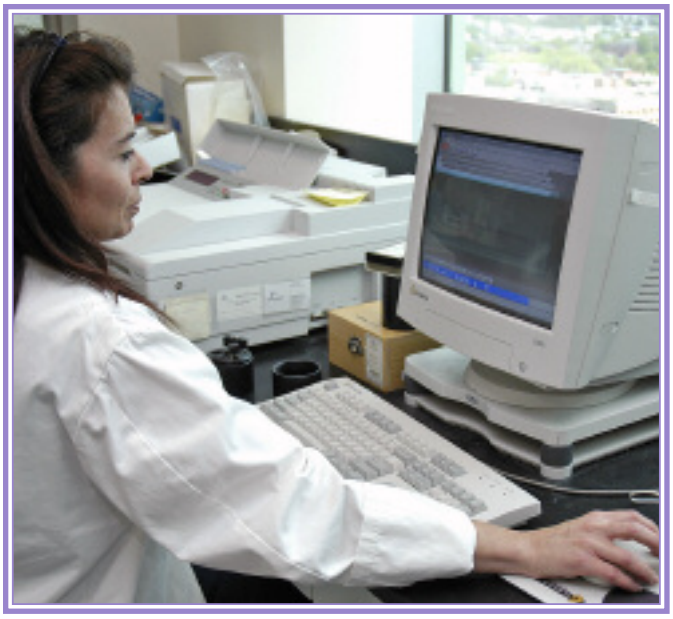

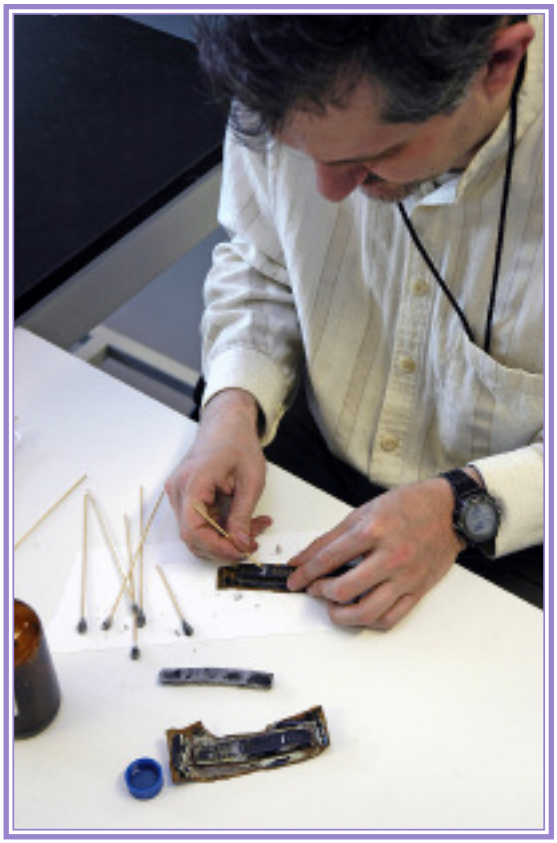

1 PRÉSENTATION DU LABORATOIRE DE SCIENCES JUDICIAIRES ET DE MÉDECINE LÉGALE

1.1 Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale

À Montréal, en 1914, le gouvernement du Québec créait le premier laboratoire d'expertises judiciaires en Amérique du Nord. Aujourd'hui, le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, sous la responsabilité du ministère de la Sécurité publique, est à l'image des laboratoires judiciaires modernes regroupant différents domaines d'expertises scientifiques : la toxicologie, la biologie et l'ADN, les documents et les écritures, la chimie, les incendies et les explosions, la balistique, le génie électronique et le génie informatique. Cependant, le laboratoire du Québec est différent, puisqu'il abrite également un service de médecine légale ainsi qu'un service de certification et de vérification d'appareils de jeux. Ce regroupement favorise la synergie entre le personnel et l'amélioration constante des services.

Les activités et les ressources du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale sont régies par la Loi sur la fonction publique, la Loi sur l'*administration financière*, ainsi que par les règles de gestion gouvernementale des ressources humaines, matérielles et informationnelles. Ces lois et règles sont autant de balises qui assurent à la population, de même qu'à la clientèle et au personnel du Laboratoire, que celui-ci exerce une saine gestion de ses activités, conformément à la volonté d'équité et de transparence du gouvernement.

1.2 La vision

Le Laboratoire est une organisation qui rassemble et développe une capacité scientifique (ressources humaines, matérielles et financières) produisant des expertises à la fine pointe des sciences judiciaires, fondées sur des analyses précises et exactes et une interprétation vraie. Cette organisation qui vise le service à la clientèle est reconnue pour sa contribution essentielle à l'administration de la justice. Le Laboratoire s'engage à maintenir et à enrichir son expertise dans ses champs de compétence.

1.3 La mission

La mission du Laboratoire est de réaliser des expertises objectives pour soutenir et éclairer l'administration de la justice du point de vue scientifique : il s'agit de procéder à des expertises en sciences judiciaires et en médecine légale pour l'administration de la justice et le soutien aux enquêtes policières et judiciaires.

L'énoncé de mission du Laboratoire s'inscrit à l'intérieur de celui du ministère de la Sécurité publique qui veut faire en sorte que « les Québécoises et les Québécois bénéficient d'un milieu de vie sécuritaire propice à leur développement collectif, ceci dans le respect de leurs droits et de leurs libertés individuelles».

Quatre préoccupations majeures guident l'action du Ministère. Celui-ci doit collaborer avec ses partenaires à :

- atténuer le nombre et la gravité des **crimes** et des **délits** commis à l'encontre des lois fédérales dont le Code criminel et la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, des lois provinciales et des règlements municipaux;
- restreindre le nombre de cas de récidive des personnes contrevenantes;
- limiter les pertes humaines et matérielles causées par les sinistres et les incendies;

• améliorer le sentiment de sécurité de la population face aux risques réels ou appréhendés en matière de criminalité et de sinistres.

Le Laboratoire, par sa mission, contribue aux orientations gouvernementales. Le gouvernement du Québec a pour objectif, dans son document d'orientation *Briller parmi les meilleurs* (mars 2004), de veiller à la sécurité des citoyens et citoyennes. En s'assurant du fonctionnement optimal de l'ensemble du système de sécurité publique et en luttant contre les crimes de toutes natures, il favorise la protection des personnes, des biens et des conditions de vie des citoyens.

2 L'ORGANIGRAMME

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale

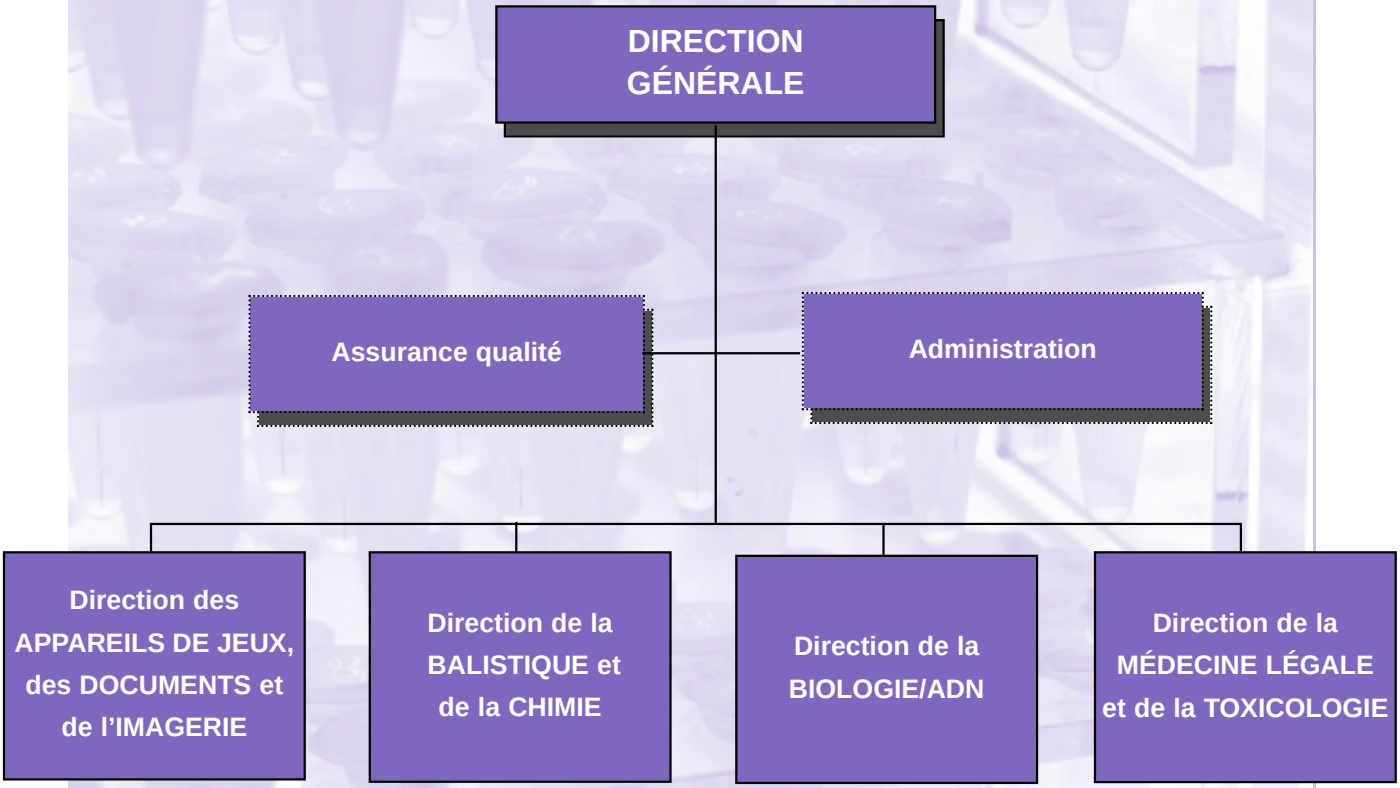

3 LES PRODUITS ET SERVICES

Le Laboratoire offre des services d'expertises scientifiques et médicolégales. Il effectue la certification et l'inspection des appareils de jeux; il certifie également les solutions d'alcool type; de plus, lorsque les circonstances l'exigent, il donne l'assistance sur les scènes de crimes majeurs, il assure des services-conseils, il fournit des témoignages et il donne de la formation.

Les secteurs d'expertise

Voici un aperçu de l'apport de diverses disciplines scientifiques à l'administration de la justice.

En **médecine légale**, les autopsies pratiquées par des pathologistes à la demande des coroners permettent de déterminer les causes du décès et d'aider à en comprendre les circonstances dans des cas d'homicide, d'accident, de suicide ou de mort naturelle. Des spécialités connexes aident à identifier des cadavres difficilement reconnaissables ou à déceler des traumatismes anciens, chez les enfants battus, par exemple.

En **toxicologie**, on analyse des prélèvements biologiques et autres pièces afin de déceler l'alcool, les drogues et autres poisons pour en déterminer la présence et la concentration, dans les cas notamment de mort suspecte, d'homicide, de conduite avec facultés affaiblies et d'agression sexuelle.

En **chimie judiciaire**, pour l'identification, l'appariement avec des pièces à conviction ou la mise en évidence d'actes criminels, on examine des matériaux tels que les peintures, les vêtements, les fibres, les résidus d'explosifs, le verre, les débris d'incendie et autres produits.

En **biologie**, on effectue des prélèvements et des analyses de substances biologiques comme le sang, le sperme, les cheveux et les poils pour l'identification et la comparaison. On a recours à des analyses d'ADN, à des examens microscopiques et à des procédés biochimiques.

En **balistique**, on pratique des expertises sur les armes à feu, les composantes de cartouches, les résidus de tir et la trajectoire de projectiles. D'autres examens permettent de reconstituer des numéros de série, de déterminer la légalité des armes à feu, de vérifier leur fonctionnement et d'analyser les marques et empreintes laissées par des outils ou des chaussures sur diverses surfaces.

En **documents**, l'examen ou l'analyse de documents amène à comparer et à identifier des écritures, des caractères d'impression, des méthodes de production mécanique ou chimique et à déterminer l'origine et les étapes de production d'un document.

En **imagerie**, de nouveaux équipements électroniques permettent la création et l'impression d'images numériques de haute qualité. Des logiciels servent aussi à récupérer les images d'une bande vidéo provenant d'une caméra de surveillance, à les traiter, à les améliorer et à les imprimer.

En **génie électronique** et **informatique**, divers tests de comportement physique et électronique de même que l'analyse des progiciels permettent de certifier les machines à sous et les appareils de loterie vidéo exploités par Loto-Québec.

Les autres services

- **La recherche d'indices sur les scènes de crimes majeurs**

  Lorsque les circonstances l'exigent, les spécialistes du Laboratoire se rendent sur les scènes de crimes majeurs afin de contribuer à établir de façon objective les circonstances d'un meurtre, d'un incendie, d'une explosion ou d'autres événements. À cette fin, ils disposent d'un laboratoire mobile.

- **La certification**

  Le Laboratoire effectue la certification des appareils de jeux programmés des casinos d'État et de ceux du système public de loterie vidéo. Le Laboratoire certifie des solutions d'alcool type et les appareils de détection d'alcool utilisés par les policiers dans le programme d'analyse de l'alcool dans l'haleine et de « tolérance zéro ».

- **Les services-conseils et les témoignages**

  Les spécialistes du Laboratoire assistent et conseillent principalement la cour. Le tribunal les reconnaît comme experts **dans leur domaine respectif** lorsqu'ils doivent témoigner des résultats de leurs travaux. Enfin, le personnel scientifique participe à de nombreux comités nationaux et internationaux à titre d'expert-conseil.

- **Les activités d'inspection de laboratoires**

  Le conseil canadien des normes et le Bureau des normes du Québec utilisent les compétences de nos experts à titre d'auditeurs.

- **Les activités de formation**

  Les pathologistes du Laboratoire enseignent la pathologie médicolégale aux médecins résidents de quatre universités responsables de la formation médicale au Québec (Laval, Montréal, Sherbrooke et McGill). Les spécialistes donnent aussi des cours de formation continue aux policiers à l'École nationale de police du Québec à Nicolet. La formation a trait aux interventions en scènes de crime, d'incendie et d'explosion ainsi qu'à l'utilisation des alcootests, etc.

Les moyens et l'assurance qualité

Pour effectuer les analyses et les examens spécialisés et diversifiés, le Laboratoire doit disposer d'un parc d'instruments variés, à la fine pointe de la technologie, et utiliser des processus et des méthodes analytiques adaptés aux sciences judiciaires.

Le Laboratoire soumet ses processus et ses méthodes d'expertise à des essais d'efficacité (*proficiency testing*) en analysant des échantillons ou certaines pièces provenant d'autres laboratoires. Cette vérification externe a lieu une ou deux fois par année. La plupart des essais sont gérés par l'*American Society of Crime Laboratory Directors (Collaborative Testing Services Inc.*), soit en documents, en biologie (sérologie conventionnelle et ADN), en balistique, en incendie et explosion (liquides inflammables) et en chimie (spécimens de fibres, de métaux, de peintures et de verre). Certains programmes couvrent l'ensemble des laboratoires judiciaires du Canada, notamment celui de la Gendarmerie royale du Canada en matière d'alcool (analyse quantitative de l'alcool sanguin) et de la *Société cana-*

dienne des sciences judiciaires en matière de toxicologie (dépistage qualitatif et quantitatif de drogues dans des échantillons de sang ou d'urine et interprétation de cas).

Le Laboratoire est aussi responsable des cadavres, des échantillons et des objets qui lui sont confiés. Dans chacun des cas, le personnel doit procéder avec rigueur, et le Laboratoire doit toujours être en mesure de prouver que l'objet expertisé est le même que celui qui lui a été remis ou qui a été recueilli par son personnel sur la scène d'un crime. Le Laboratoire doit aussi garantir que toutes les mesures ont été prises pour empêcher que l'objet soumis à l'expertise soit altéré, de quelque façon que ce soit, ou subtilisé.

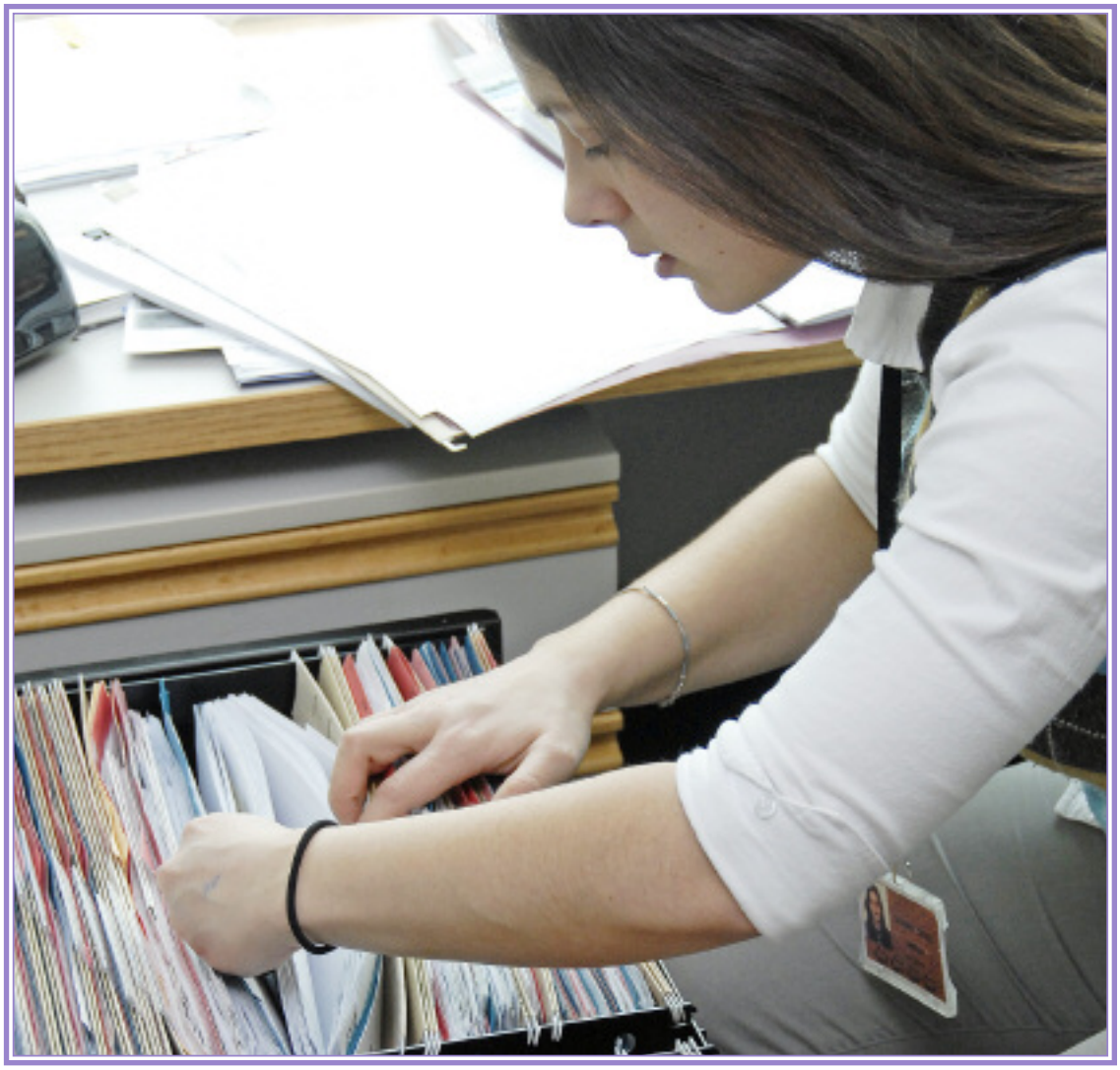

4 LES CLIENTÈLES

Le Laboratoire sert plusieurs clients d'une façon directe ou indirecte. Nous vous présentons ici les principaux demandeurs de services.

Les demandeurs

Les principaux demandeurs sont les policiers provinciaux et municipaux, les substituts du procureur général et les coroners. Par ailleurs, le Laboratoire offre certains services à une clientèle particulière. Ainsi, le demandeur de services de certification et de vérification des appareils de jeux est la Régie des alcools, des courses et des jeux. Pour sa part, la Société de la faune et des parcs du Québec requiert surtout des services d'expertise en balistique. Enfin, l'École nationale de police du Québec et les facultés de médecine de certaines universités profitent de l'enseignement donné par le personnel du Laboratoire.

5 LE BUDGET 2006-2007

CRÉDITS MODIFIÉS	(en k$)
Budget de fonctionnement modifié du LSJML	6 295,7
Budget de fonctionnement centralisé[1]	2 904,5
Budget de capital centralisé modifié[2]	522,8
TOTAL	**9 723,0**

	Prévision	Réel
Revenus autonomes	**3 311,2**	**3 245,9**

Effectif autorisé (équivalents temps complet)	**136**

1. Le budget de fonctionnement centralisé au ministère de la Sécurité publique comprend le loyer, les télécommunications et les frais d'exploitation.

2. Le budget de capital est géré par la Direction des ressources matérielles et financières du ministère de la Sécurité publique.

Revenus autonomes

Le Laboratoire a réalisé des revenus autonomes pour la vente de services accessoires totalisant la somme de 3 246,1 k$, soit une diminution de 2 % par rapport à l'exercice précédent. Ces revenus autonomes ont servi au financement de 24,7 % des activités du Laboratoire. Ils proviennent de l'exécution d'environ 264 mandats comparativement à 331 pour l'année précédente. Signalons que 93 % des comptes à payer ont été recouvrés à l'intérieur d'un délai de 90 jours.

Il est important de mentionner que 2 558,1 k$, c'est-à-dire 78,8 % des revenus autonomes, proviennent de l'entente fédérale concernant le financement des coûts associés à l'établissement des profils génétiques (ADN) pour le fichier criminalistique du Québec. Cette somme représente un accroissement de 2,9 % par rapport à l'année précédente.

Une somme de 507,7 k$ provient de l'entente entre le Ministère et Loto-Québec relativement au financement d'une partie des activités nécessaires pour la certification et la vérification des appareils de jeux exploités par Loto-Québec.

SECTEURS	REVENUS (k$) 2006-2007	%
Biologie/ADN	2 580,0	79,4
Appareils de jeux	522,2	16,1
Documents-Imagerie	63,5	2,0
Chimie judiciaire	33,7	1,0
Toxicologie	26,7	0,8
Médecine légale	9,1	0,3
Balistique	5,8	0,2
Autres services rendus	5,1	0,2
TOTAL	**3 246,1**	**100**

Dépenses de fonctionnement	DÉPENSES RÉELLES (k$)		ÉCARTS
	2005-2006	2006-2007	EN %
Fonctionnement – Personnel			
Traitements	6 634,0	6 719,9	
Autres rémunérations	702,1	738,7	
Total partiel	7 336,1	7 458,6	1,6
Fonctionnement – Autres dépenses			
Transport et communications	155,9	197,8	
Services	438,1	431,2	
Entretien et réparation	89,0	105,8	
Loyers	38,0	45,0	
Fournitures – Approvisionnements	1 364,6	1 293,7	
Équipements (fonctionnement)	71,4	86,3	
Autres dépenses	15,4	13,7	
Total partiel	2 172,4	2 173,5	0,1
TOTAL	**9 508,5**	**9 632,1**	**1,3**
Autres dépenses - Budget centralisé			
Loyer	2 743,4	2 804,7	
Télécommunications	38,9	39,4	
Frais d'exploitation	11,7	3,8	
TOTAL	**2 794,0[1]**	**2 847,9**	**1,9**
Dépenses de capitalisation	**482,2**	**557,0**	**13,4**
TOTAL	**12 784,7**	**13 037,0**	**1,9**

[1]Les montants indiqués dans le rapport annuel 2005-2006 étaient basés sur une estimation, ces montants sont réels.

Répartition de l'effectif

Le Laboratoire disposait d'un effectif autorisé de 136 postes (équivalents temps complet) afin de réaliser les objectifs du plan d'action 2006-2007. De plus, au 31 mars 2007, on comptait 20 postes occasionnels.

La répartition de l'effectif au 31 mars 2007 :

SERVICE	ETC	Occasionnels
Biologie/ADN	42	8
Administration	19	4
Toxicologie	18	1
Appareils de jeux	16	2
Criminalistique	15	0
Médecine légale	14	5
Chimie judiciaire	12	0
TOTAL	**136**	**21**

En voici le détail : ETC : 4 cadres, 62 professionnels et 68 fonctionnaires. Occasionnels : 5 professionnels et 15 fonctionnaires. Douze postes étaient vacants à cette date.

6 LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

6.1 Le niveau d'expertises réalisées

SECTEURS D'EXPERTISE	EXPERTISES FAITES EN 2005 -2006	EXPERTISES FAITES EN 2006-2007
Médecine légale		
- Autopsies	682	660
- Autres[1]	170	140
Toxicologie	2 979	2 967
Biologie/ADN	4 319	4 691
Balistique	1 502	2 067
Chimie, incendies et explosions	717	694
Documents	281	235
Imagerie	244	235
Appareils de jeux		
- Appareils de jeux	154	148
- Vérification de conformité en casino	7 816	14 711
- Audits des appareils de loterie vidéo[2] (~14 000 appareils)	11 fois	8 fois

1. Autres : expertises en odontologie, en anthropologie, en radiologie, en cardiopathologie, en neuropathologie et en microbiologie.

2. L'ancien processus de vérification des 14 000 appareils de loterie vidéo (ALV) de première génération a été remplacé ces dernières années par des audits de processus de surveillance informatique ALV exploités par la Société des loteries vidéo du Québec (SLVQ).

ÉCARTS EN %	EXPLICATION DES ÉCARTS
-3	
-18	
-	
9	
38	L'augmentation du nombre de dossiers traités est attribuable à deux facteurs : - Présence d'un étudiant durant tout l'été et l'automne 2006; - La performance accrue du nouveau processus de traitement des dossiers de routine et des causes non résolues à l'aide du système IBIS.
-3	
-16	
-4	
-4	
88	L'augmentation du nombre des interventions est localisée au Casino de Montréal. Elle est consécutive à l'implantation d'un nouveau système informatique central, ce qui a nécessité de vérifier à deux reprises la totalité des machines à sous de ce casino (2 x 3 245 machines), en plus des interventions de routine.
-27	

6.2 Les indicateurs de qualité

Le principal indicateur de la qualité des services demeure le taux de satisfaction de la clientèle du Laboratoire. Une attention toute particulière a été accordée au traitement et au suivi des plaintes de la clientèle concernant l'accessibilité, l'accueil, le service et la prestation de services.

En conformité avec sa mission, le Laboratoire se préoccupe de la qualité du service à la clientèle. Un système de gestion des plaintes assure le traitement de celles-ci dès leur réception. Ainsi, une personne qui n'est pas satisfaite des services reçus peut communiquer directement avec la personne qui a traité son dossier. Si la réponse ne lui convient pas, elle peut téléphoner ou écrire directement au directeur afin d'obtenir satisfaction.

Toutefois, une plainte qui aurait pour seul objet de faire modifier le contenu d'un résultat ou d'une expertise est irrecevable.

Le Laboratoire n'a reçu aucune plainte au cours de l'exercice 2006-2007.

Au cours de l'exercice 2006-2007, le Laboratoire a réalisé la documentation pour satisfaire à la norme ISO 17025 pour les laboratoires d'essais judiciaires. Au 31 mars 2007, des vérifications internes ont été entreprises afin d'évaluer l'efficacité du système d'assurance qualité mis en place. Le Laboratoire entend réaliser l'accréditation ISO 17025 d'ici l'automne 2007.

7 LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Enjeu 1 - Satisfaire les besoins de la clientèle			
Orientation 1 - Optimiser l'offre de services en fonction des ressources disponibles et des besoins des clients			
OBJECTIFS	**INDICATEURS**	**CIBLES**	**ÉTAT D'AVANCEMENT**
1. Réaliser un protocole de relations avec la clientèle afin d'optimiser l'utilisation des ressources et la satisfaction des clients	1. Réunion du comité consultatif	1. Deux réunions par année	1. Deux réunions ont été tenues depuis la création du comité consultatif en 2005 - 2006.
	2. Réalisation et diffusion d'un protocole de relations avec la clientèle	2. Diffusion du protocole de relations avec la clientèle à compter de janvier 2007	2. Reporté à l'automne 2007.
	3. Mesure de la satisfaction de la clientèle	3. Réalisation d'un sondage sur la satisfaction de la clientèle	3. Production en octobre 2006 d'une étude de satisfaction de la clientèle du LSJML par la firme Léger Marketing.
2. Élaborer un cadre fonctionnel afin de gérer la demande de services de nos clients en fonction des ressources disponibles	1. Élaboration d'un cadre de critères décisionnels permettant d'évaluer les expertises offertes	1. Diffusion du cadre de critères décisionnels à compter de novembre 2006	1. Reporté à l'automne 2007.
	2. Application du cadre de critères décisionnels	2. Évaluation de deux secteurs d'expertise existants par année (incendies, appareils de jeux)	2. Les deux secteurs d'expertise suivants ont été évalués en 2006-2007, à savoir : le service des appareils de jeux et le service des incendies.

Enjeu 2 - Maintenir, développer et optimiser la capacité scientifique			
Orientation 2 - Développement et adaptation continue du mode de production			
OBJECTIFS	**INDICATEURS**	**CIBLES**	**ÉTAT D'AVANCEMENT**
3. Gérer proactivement le maintien et le développement de sa capacité scientifique	1. Création d'un comité sur la formation et le développement de la capacité scientifique	1.a Création du comité sur la formation et le développement de la capacité scientifique à compter de 2005 1.b Trois réunions par année	1.a Le comité sur la formation et le développement de la capacité scientifique a maintenu ses activités durant l'année 2006-2007; trois réunions ont été tenues.
	2. Mise sur pied d'un programme de formation et de développement	2.a Diffusion du programme de formation et de développement de la capacité scientifique à compter de novembre 2006	2.a Le programme annuel de développement de la capacité scientifique est maintenant endossé par le comité et publié dans le plan d'action du Laboratoire. Le comité s'assure également de diffuser le plan de formation approuvé par le comité de gestion.
		2.b Degré de réalisation du programme - Trois projets élaboré par année - Trois articles scientifiques publics par année	2.b Cet objectif a été atteint : huit projets ont été menés à terme et neuf articles ont été publiés.
4. Optimiser, par une mise à jour continue des processus, le rapport entre la capacité de production et la demande	1. Création et mise en application d'un programme de gestion des opérations	1. Taux d'accroissement de la performance du Laboratoire de 10 % d'ici le 31 mars 2008	
	2. Détermination du coût de revient des activités	2. Diminution des coûts d'opération de 5 % pour l'exercice 2006-2007	2. Un exercice d'évaluation du coût de revient de nos activités est amorcé depuis l'automne 2005 et exécuté par des spécialistes de l'École nationale d'administration publique.

Enjeu 3 - Moderniser le modèle organisationnel			
Orientation 3 - Gestion par résultats			
OBJECTIFS	**INDICATEURS**	**CIBLES**	**ÉTAT D'AVANCEMENT**
5. Implanter un nouveau modèle organisationnel adapté à l'évolution des rapports avec les clients, de l'offre de services et du cadre décisionnel	1. Préparation d'un plan stratégique et des documents nécessaires à l'implantation d'un nouveau modèle organisationnel	1. Dépôt des documents	1. Tous les documents ont été déposés en avril 2005.
	2. Négociation pour l'obtention d'une agence gouvernementale	2. Printemps 2007	2. La révision du statut du Laboratoire est en voie de réalisation. Des rencontres ont été tenues à cet effet avec le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de la Sécurité publique.
6. Organiser un système d'information de gestion par résultats	1. État d'avancement des travaux liés à l'implantation d'un système d'information de gestion par résultats	1. Mise en œuvre 2006-2007	1. Reporté à l'automne 2007.
	2. Obtention de l'accréditation ISO 17025	2. 31 mars 2007	2. Reporté à l'automne 2007.

Comité consultatif

Dans sa planification stratégique 2005-2008, le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale s'est donné comme objectif de mettre sur pied un comité consultatif dont le mandat vise à établir une collaboration plus fructueuse avec les clients du Laboratoire. Le mandat de ce comité consiste également à fournir aux autorités du Laboratoire des avis, des conseils et de l'information provenant de clients, de collaborateurs, de partenaires de même que de scientifiques indépendants venant de l'extérieur afin de permettre à notre organisation de maintenir un haut niveau de qualité de services.

Le champ d'action de ces collaborateurs est d'envergure. Il touche les domaines policier, judiciaire, juridique et scientifique. Ce comité permettra d'informer les dirigeants et le personnel du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale des développements et des orientations de chacune des organisations qui y sont représentées.

Il est aussi important que les principaux bénéficiaires des services rendus par notre laboratoire puissent en connaître les limites et collaborer à en assurer la pérennité.

La finalité du comité consultatif est donc de permettre au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale d'assumer pleinement son rôle à l'intérieur du mandat qui lui est confié par le ministère de la Sécurité publique du Québec.

La deuxième rencontre formelle du comité a eu lieu le 21 février 2007 et elle regroupait une dizaine de représentants de nos partenaires et clients.

Participants :

- Monsieur Pierre Brien, directeur général de l'Association des directeurs de police du Québec
- Dr Jean Brochu, coroner en chef adjoint du Bureau du coroner
- Me Nicole Dufour du Barreau du Québec
- Me Christine Ellefsen, directrice générale des opérations de la Régie des alcools, des courses et des jeux
- Monsieur Paul Girard, sous-ministre associé à la Direction des affaires policières, à la prévention et aux services de sécurité du ministère de la Sécurité publique
- Madame Manon Lorange, coordonnatrice d'unité au Laboratoire de santé publique du Québec de l'Institut national de santé publique du Québec
- Monsieur Mario Morin, directeur du Département de chimie de l'Université du Québec à Montréal
- Dr Luc Laurier Oligny, adjoint au directeur, volet clinique, Département de pathologie et biologie cellulaire de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal
- Me Sabin Ouellet, substitut en chef du Procureur général - directeur du Bureau des affaires criminelles par intérim du ministère de la Justice
- Monsieur Jacques Pelletier, directeur du perfectionnement professionnel de l'École nationale de police du Québec
- Monsieur Mario Plante, assistant-directeur, chef du Service des enquêtes spécialisées du Service de police de la Ville de Montréal
- Inspecteur-chef Jocelyn Latulippe, directeur des Services d'enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec

Comité du maintien et du développement de la capacité scientifique

Durant l'exercice 2006-2007, le comité a entériné et parrainé 23 projets de développement. De ce nombre, 10 (42 %) ont été complétés ou réalisés à plus de soixante quinze pourcent; 9 projets (39 %) sont toujours en cours de réalisation et seulement 4 projets (17 %) ont été amorcés puis reportés à l'an prochain ou abandonnés.

D'autre part, le comité a pour objectif de promouvoir le rayonnement du Laboratoire sur la scène scientifique internationale. Ainsi, durant l'année financière 2006-2007, 20 présentations ont été faites par le personnel dans différents congrès de sciences judiciaires; de plus, 9 articles ont été publiés dans des revues de sciences judiciaires réputées; on en trouvera le détail à la fin du présent rapport.

Afin de consolider sa mission et son impact sur les orientations stratégiques du Laboratoire, le comité s'est appliqué à élaborer un outil de gestion et de mesure des ressources consacrées au développement scientifique. Cet outil a pris la forme d'un tableau de suivi (tableau de bord) de l'état d'avancement des différents projets soutenus par le comité et du temps en jours/personne consacré à ces projets. Sans égard à la précision des chiffres utilisés, un premier calcul du pourcentage des ressources consacrées au développement, sur le total des ressources disponibles dans chacune des disciplines, a démontré que ce taux pouvait varier de 0,1 % à 6 % selon les secteurs. Durant l'année 2007-2008, il s'agira de s'assurer de l'exactitude des données et de tenir compte notamment de l'emploi de ressources externes tels des étudiants stagiaires.

Toujours dans l'optique de marquer le rôle qu'il assume, le comité a défini une « norme professionnelle» ou à tout le moins un point de repère quant au temps que devrait consacrer chaque professionnel à la mise à jour de ses connaissances et au maintien de sa propre capacité à réaliser ses expertises avec compétence. Un consensus s'est facilement dégagé autour de 10 %, c'est-à-dire qu'un professionnel devrait consacrer environ 22-23 jours par année (3,5 heures/semaine) à des activités de maintien reconnues telles que la lecture d'articles spécialisés, la participation à un congrès scientifique ou la réalisation d'un projet de développement. Il faut toutefois mentionner que la mise à jour des connaissances passe aussi par des moyens simples comme la réalisation d'une expertise inédite nécessitant des lectures, la consultation et la discussion avec des collègues, l'adaptation de la méthode existante ou encore par l'assistance aux conférences midi du Laboratoire.

Prix de revient

Le Laboratoire produit, pour la deuxième année consécutive, un rapport de coût de revient sur ses activités. Le système de coût de revient a été élaboré en 2005-2006. La démarche a d'abord amené le Conseil de direction à adopter un modèle de coût de revient qui tenait compte de la spécificité des services offerts par le Laboratoire, du degré de précision désiré compte tenu des coûts engagés et enfin des contraintes du système comptable gouvernemental.

Le modèle retenu a ensuite été utilisé avec les données financières de l'année 2004-2005. Cette opération visait, bien sûr, à obtenir une information sur les coûts engagés au cours de cette année, mais également à valider le modèle. À partir de ces premiers résultats, le Conseil de direction a examiné la situation des coûts de l'exercice 2004-2005 et adopté quelques ajustements aux bases d'imputation pour corriger les effets méthodologiques non désirés. Le modèle modifié a été appliqué avec les données de 2005-2006. Un premier rapport de coût de revient a été produit comparant les exercices 2005-2006 et 2004-2005.

En 2006-2007, le Comité de gestion a décidé de prendre en compte l'amortissement des immobilisations au lieu de passer à la dépense les coûts de ces dernières au moment de l'acquisition, comme il a été fait lors du rapport 2005-2006. En effet, l'amortissement des dépenses en capital sur la période de vie utile permet d'obtenir un coût de revient plus juste et plus stable. Ce changement a nécessité la production d'un inventaire des immobilisations et, surtout, l'établissement de leur valeur économique.

Par ailleurs, en 2006-2007, quelques ajustements ont été faits à certaines bases d'imputation dans le but de simplifier le modèle sans pour autant perdre en précision. Enfin, les coûts de soutien du ministère de la Sécurité publique ont été pris en compte. Il s'agit des dépenses réelles des directions générales et organismes budgétaires relevant de l'autorité de ce ministère. Ils comprennent les coûts des «*éléments de la gestion centrale*» (Programme 01.06) et ceux du « traitement et fonctionnement du ministère » (Programme 01.01). Les coûts de soutien du Ministère imputés au Laboratoire ont été ventilés au sein des différents services d'expertise selon la proportion des coûts d'exploitation.

Cette année, le Laboratoire établit une comparaison des coûts de ses activités sur trois ans : 2004-2005, 2005-2006 et 2007-2008. Une période plus longue permet en effet de mieux cerner l'évolution des coûts. Le modèle modifié a servi au calcul des coûts de chacune de ces années.

Pour saisir l'évolution des coûts, il convient de distinguer, d'une part, les expertises touchant les sciences judiciaires et la médecine légale et, d'autre part, la certification et la vérification des appareils de jeux des casinos et des loteries vidéo. Le coût de revient moyen pour les expertises en sciences judiciaires et en médecine légale est de 1 138 $ comparativement à 1 183 $ en 2005-2006 et à 1 481 $ en 2004-2005. La baisse globale de 23 % s'est principalement produite entre 2004-2005 et 2005-2006. Elle s'explique par une hausse du nombre d'expertises réalisées, au cours des trois exercices, par les services de la criminalistique (+66 %), de la biologie/ADN (+41 %), de la médecine légale (+13 %) et de la toxicologie (+15 %) sans hausse équivalente des coûts.

Le coût de revient moyen des activités du secteur des casinos et des loteries vidéo est de 116 $ en 2006-2007, de 217 $ en 2005-2006 et de 257 $ en 2004-2005. Ce secteur a connu une diminution de coût de 55 % au cours de la période étudiée. Il faut distinguer les coûts de la certification des nouveaux appareils de jeux de ceux des visites de vérification des appareils sur le terrain. Concernant la certification des nouveaux appareils de jeux, le coût était de 8 769 $ en 2006-2007, de 9 124 $ en 2005-2006 et de 9 889 $ en 2004-2005. Le coût de revient moyen a baissé de 11 % au cours de la période étudiée, en raison d'une augmentation de 4 % du nombre de certifications.

Le coût de revient moyen des vérifications d'appareils de jeux était de 29 $ en 2006-2007, de 42 $ en 2005-2006 et de 49 $ en 2004-2005. La baisse de ce coût s'explique surtout par la hausse de plus de 100 % du nombre de vérifications sans augmentation équivalente des coûts.

Dans l'ensemble, on observe que les coûts d'exploitation représentent 72 % du coût des expertises, les coûts de soutien du Laboratoire, 24 % et ceux du Ministère, 4%. Cette structure de coûts est restée sensiblement la même durant la période étudiée. Les coûts d'exploitation n'ont diminué que de 1,6 % en 2006-2007 comparativement à 2004-2005. Cette légère diminution s'explique principalement par un effet combiné des baisses de 4 % de la rémunération du personnel ainsi que des dépenses d'amortissement et par une hausse de 9 % des frais de fonctionnement. Pour leur part, les coûts de soutien du Laboratoire ont augmenté de 7 % sur les trois années. Cette augmentation résulte d'une hausse de 22 % de la rémunération indirecte du personnel (préretraite, congé maladie, congé maternité, prestation d'assurance salariale, etc.), de 20 % des coûts imputables au soutien technique aux expertises, de même que d'une augmentation de 15 % des coûts imputables au soutien informatique, de 5 % des frais généraux et enfin de 3 % de la rémunération des gestionnaires.

L'an prochain, le Laboratoire poursuivra l'amélioration de son système de coût de revient en analysant l'information recueillie en 2006-2007 quant au déroulement des expertises afin d'évaluer s'il est possible de les classer par niveaux de complexité.

Sondage

Le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale souhaite renforcer la qualité des services offerts à ses clientèles. Afin de rechercher les pistes d'amélioration les plus adaptées aux attentes de ses clients, le Laboratoire a mandaté Léger Marketing pour réaliser une étude téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de professionnels qui lui adressent des requêtes.

De façon plus précise, l'étude visait à évaluer les perceptions et la satisfaction à l'égard des dimensions suivantes :

- L'expertise des professionnels;
- La fiabilité et la crédibilité des résultats;
- La clarté des renseignements qui sont communiqués;
- La disponibilité et la courtoisie du personnel;
- Les délais pour la remise des résultats.

Ces dimensions ont été évaluées pour les principaux services offerts par le Laboratoire : biologie/ADN, balistique-marques d'outils, toxicologie, médecine légale, documents, chimie/fibres, photographie-imagerie et incendies-explosions.

L'étude, effectuée par Léger Marketing, a été réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon global de 701 clients du Laboratoire.

L'échantillon a été généré à partir d'une liste fournie par le Laboratoire. Tous les répondants qui figuraient sur la liste avaient reçu une lettre signée par la direction générale du Laboratoire les informant du déroulement de l'étude.

Parmi les principales conclusions de l'étude de satisfaction, mentionnons que :

- Ce sont les services de «biologie-ADN» qui sont les plus utilisés par les clientèles du Laboratoire.
- Comparativement aux autres clientèles, les corps policiers sont plus nombreux à adresser des requêtes au Laboratoire. Toutefois, en «toxicologie» et en «médecine légale» les autres catégories de professionnels (procureurs, coroners, etc.) sont, en proportion, plus nombreux que les corps policiers à utiliser ce type de services.
- En moyenne, les clientèles sollicitent le Laboratoire plus de cinq fois par année.
- Les clientèles s'attendent à «une qualité totale» des services offerts. L'importance accordée à chacun des éléments qui contribuent à la qualité du service obtiennent des notes supérieures à 9 sur 10.

- La qualité des services offerts par le Laboratoire atteint un niveau d'excellence. Les notes moyennes de satisfaction pour les huit services évalués sont égales ou supérieures à 8.5 sur 10. Ce résultat représente un seuil de performance exceptionnellement élevé.
- Pour répondre aux exigences «*de qualité totale*» de ses clientèles, le Laboratoire doit concentrer ses efforts pour améliorer les perceptions à l'égard des « délais pour la remise des résultats ». Ces efforts peuvent viser une réduction efficace des délais.
- La qualité des services offerts par le Laboratoire atteint un niveau d'excellence. Les notes moyennes de satisfaction pour les huit services évalués sont égales ou supérieures à 8.5 sur 10. Ce résultat représente un seuil de performance exceptionnellement élevé.
- Pour répondre aux exigences «*de qualité totale*» de ses clientèles, le Laboratoire doit concentrer ses efforts pour améliorer les perceptions à l'égard des «*délais pour la remise des résultats*». Ces efforts peuvent viser une réduction efficace des délais.

  Dans certains cas, ces délais sont incompréhensibles. Aussi, c'est surtout sur des actions de communication que le Laboratoire doit miser. En effet, des suivis réguliers des dossiers et une communication transparente sur les délais requis pour traiter une requête devraient avoir un impact positif sur la perception des clientèles.
- Sur le plan de l'évaluation globale des services offerts, la qualité de ceux-ci atteint un niveau d'excellence. La note moyenne de satisfaction oscille entre 8.5 sur 10 et 8.9 sur 10.
- Quant aux principales suggestions d'amélioration soumises par nos clientèles, citons les suivantes :

- La moitié des clients (51 %) mettent l'accent sur la réduction des délais pour améliorer la qualité des services du Laboratoire;
- Une plus grande accessibilité aux formations et à l'information pour les services offerts;
- L'amélioration des contacts entre les spécialistes et les enquêteurs.

En terminant, ajoutons que, à la suite du sondage, le comité de gestion du Laboratoire a convenu d'établir un plan d'action précis afin de diminuer les délais de production de chacun de ses services, améliorant ainsi la prestation de services du Laboratoire.

Direction de la médecine légale et de la toxicologie

Service de médecine légale :

Le nombre d'autopsies au Laboratoire en 2006-2007 est de 660, ce qui correspond à une diminution de 3 % par rapport à l'année précédente. Le nombre d'autopsies pratiquées par les pathologistes repose sur une entente intervenue entre le Bureau du coroner et le Laboratoire concernant une grille de sélection des cas qui seront, soit acheminés pour autopsie, soit traités par le Bureau du coroner. De ces autopsies ont découlé 41 témoignages à la cour pour une période de 49 jours ouvrables. Nous avons également traité 5 cas d'ossements humains.

Les demandes de consultation en neuropathologie, en ophtalmopathologie et en odontologie ont diminué cette année, se situant à 140. Les expertises en lien avec la neuropathologie et l'ophtalmopathologie sont effectuées par deux pathologistes du Laboratoire et celles d'odontologie par un expert contractuel travaillant pour le Laboratoire depuis plusieurs années.

La formation sur l'amélioration des capacités de diagnostic des causes cardiaques de mort subite a du être reportée en 2007-2008, en raison d'un manque des ressources humaines et une réorganisation du travail.

En poussant plus loin notre recherche sur l'implantation d'un système digital de photographie pour les autopsies et le traitement des images microscopiques, nous avons réalisé que cette technologie n'était pas encore à point. Nous avons donc maintenu notre système traditionnel de photographie pour le moment.

Service de la toxicologie :

Le Service de la toxicologie offre une diversité de services comprenant, entre autres, le traitement de dossiers d'agression sexuelle, des demandes provenant des coroners, des dossiers de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool et la production de rapports d'opinion en matière d'alcool, des demandes de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) et la certification des appareils de détection d'alcool.

En 2006-2007, le Service de la toxicologie a traité 2 967 dossiers, ce qui est l'équivalent de l'année précédente 2005-2006 à 12 dossiers près. De ce nombre, 675 étaient des dossiers d'agression sexuelle, environ 799 dossiers étaient des demandes provenant des coroners et 970 dossiers concernaient des analyses de sang dans les cas de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool ou les drogues.

De même, deux lots de solutions d'alcool type utilisées pour l'analyse de l'alcool dans l'haleine par les services policiers du Québec ont été certifiés. La certification de ces lots implique une inspection, un échantillonnage, la préparation des échantillons, l'analyse et la production de 200 à 300 certificats par lot.

Enfin, 374 rapports d'opinion en matière d'alcool ont été produits au cours de l'année 2006-2007. En plus de ces rapports, les experts ont dû se déplacer pour des assignations à témoigner à la cour à 98 reprises (173 jours de déplacements).

Les expertises effectuées pour le compte de la RACJ totalisent 126 pour 2006-2007 et non 300 comme elle l'avait annoncé approximativement, celle-ci ayant cessé de nous acheminer des cas pour des raisons de gestion interne. Ces expertises concernent les sportifs des domaines des courses de chevaux et des sports de combat et sont facturées à raison de 100 $ par dossier.

Direction de la biologie/ADN

Pour l'exercice financier 2006-2007, la Direction de la biologie/ADN a reçu 4 550 dossiers d'analyse d'ADN provenant principalement des scènes de crime. De ce nombre, la direction a réalisé 4 691 dossiers d'analyse d'ADN par rapport à 4 319 pour l'exercice 2005-2006, soit une hausse de 9 %.

Les analyses d'ADN effectuées au cours de cet exercice financier a permis la mise à jour de 2 306 profils génétiques versés au fichier criminalistique de la Banque nationale de données génétiques du Canada. Au 31 mars 2007 :

- la contribution du Québec est de 10 961 profils génétiques, soit 31,9 % au fichier criminalistique du Canada. La Direction de la biologie/ADN a contribué largement au fichier criminalistique si l'on tient compte du taux de criminalité pour le Québec. Cette performance a été obtenue avec un nombre de ressources nettement inférieur à celui des autres laboratoires du Canada;
- la contribution de la Direction de la biologie/ADN au fichier criminalistique a permis 2 351 appariements avec le fichier des condamnés, soit 33,7 %.

État des dossiers réalisés Fichier criminalistique québécois de la Banque nationale de données génétiques	*2004-2005*	*2005-2006*	*2006-2007*	*Δ en (%)*
Dossiers reçus pour analyse d'ADN (infractions désignées et non désignées)	4 594	4 603	4 550	- 1,2
Nombre de dossiers réalisés et fermés	3 124	4 319	4 691	8,6
Infractions désignées soumises au financement fédéral[1]	2 700	3 321	3 322	-
Revenu autonome en vertu du financement fédéral	2 083,8 k$	2 485,1 k$	2 558,1 k$	2,9

1. *Conformément à la nouvelle entente sur le financement concernant les analyses biologiques entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec.*

Au 31 mars 2007, le Laboratoire a complété la deuxième entente fédérale-provinciale sur les analyses biologiques. Cette entente s'échelonnait du 1er avril 2003 au 31 mars 2007. La Direction de la biologie/ADN a effectué plus de 11 315 dossiers d'analyses biologiques ce qui a permis la réalisation de plus de 8,7 M$ en revenus accessoires pour le Laboratoire.

Banque nationale de données génétiques Fichier criminalistique canadien au 7 avril 2007	
Nombre total de profils déposés au fichier criminalistique canadien	34 410
Contribution du Québec	10 961
% provenant du Québec	31,9

Statistiques sur les appariements de la Banque nationale de données génétiques du Canada	***Depuis le 1er juillet 2000***
Entre les fichiers criminalistiques et le fichier des personnes condamnées	2 317

En 2006-2007, la Direction de la biologie/ADN a effectué 40 interventions sur des scènes de crime. Ces interventions se sont limitées aux crimes majeurs qui exigeaient une expertise du Laboratoire. Durant la période précédente, cette direction est intervenue sur 36 scènes de crime.

Au cours de la période, la Direction de la biologie/ADN a donné deux sessions de formation «*Introduction à la biologie judiciaire dans l'étude des scènes de crime*» aux techniciens en identité judiciaire et aux policiers enquêteurs

Formation	**Jours-personnes**
École nationale de police du Québec :	
• *Enquête sur des crimes à caractère sexuel, sur l'abus physique et le décès de jeunes enfants*	*5*
• *Activité d'intégration sur les méthodes et techniques en enquête policière*	*18*
• *Techniques d'enquête pour le ministère de la Sécurité publique et Hydro-Québec*	*2*
TOTAL	***25***

Direction de la balistique et de la chimie judiciaire

Service de la balistique :

Le tableau 2006-2007 du Service de la balistique se caractérise par une autre augmentation de productivité de 25 % (2 000 dossiers comparativement à 1 500 dossiers l'année précédente). Deux changements peuvent expliquer cette performance :

- La formation du personnel : deux spécialistes et une technicienne ont complété les deux dernières étapes du programme de formation en balistique donné par la Gendarmerie royale du Canada. Ces deux spécialistes sont pleinement opérationnels depuis l'automne 2006.

  Le service a aussi bénéficié de la contribution d'un étudiant d'été et d'un stagiaire qui ont travaillé durant l'été 2006.

- La continuation de traiter certains dossiers de routine sous la forme d'un rapport plus concis permet de traiter plus de dossiers dans le même laps de temps.

  De cette façon, le Service de la balistique a réussi à diminuer le nombre de causes en retard à 450, soit un retard de neuf mois pour compléter un dossier.

En 2006-2007, les spécialistes du service se sont rendus sur 21 scènes de crime.

Service de la chimie et des explosions :

Ce service a traité 358 dossiers d'analyse, dont 331 dossiers de matériaux divers (peinture polymère, fibres, verre, substances lacrymogènes, etc.) et 31 dossiers d'explosifs. Le nombre de dossiers reçus est similaire au nombre de dossiers reçus l'année précédente.

Un protocole d'action visant à intercepter tout colis suspect dès son arrivée dans l'édifice Wilfrid-Derome a été écrit en collaboration avec la Sûreté du Québec.

Le Service des explosions continue son travail avec le groupe de travail de l'IRTC[1] qui a pour objectif d'améliorer le degré de préparation des premiers intervenants et des policiers en matière d'événements terroristes impliquant l'usage de substance CBRNE[2].

Le service participe depuis janvier 2007 au projet «Environmental Survey and Attribution of Materials Related to Improvised Explosives Threats». Ce projet regroupe plusieurs partenaires provenant, notamment, des laboratoires de sciences judiciaires de la Gendarmerie royale du Canada, du Center of Forensic Sciences de Toronto, des laboratoires de Transports Canada du Service canadien du renseignement de sécurité. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative de recherche et de technologie CBRNE pour la lutte contre le terrorisme. En résumé, le projet s'échelonnera sur une période de deux ans dont le coût total est estimé à 1,8 million de dollars et subventionné à 66 % par le CRTI. Le tiers restant est absorbé par les différents partenaires.

Il s'agit d'échantillonner dans différents endroits stratégiques au Canada 10 000 échantillons, soit 2 500 pour l'analyse de résidus de tir d'armes à feu et 7 500 pour les résidus d'explosifs afin de connaître, notamment, l'ampleur d'une éventuelle contamination, par quel type de substance et à quelle concentration.

Notre contribution sera d'effectuer le prélèvement de 2 500 échantillons pour les résidus d'explosifs sur une période de deux ans. Les détails du protocole restent à déterminer. Aucune analyse ne sera faite au Laboratoire. Nous contribuerons en temps et en disponibilité pour la collecte des échantillons.

[1] IRTC : Initiative de recherche en technologie CBRNE

[2] Événement CBRNE : Événement (terroriste) impliquant des substances chimiques, biologiques, radioactives, nucléaires ou explosives

Service des incendies :

Durant l'exercice 2006-2007, le service a traité 368 dossiers, soit une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente (349 dossiers). Sept scènes d'incendie seulement ont été visitées durant l'année. Un plan d'embauche et de formation a été élaboré et mis en œuvre dès avril 2006. La formation sur les scènes a débuté en septembre 2006 pour se poursuivre sur les prochaines années. Deux spécialistes sont en formation pour créer la synergie nécessaire à une récupération rapide des connaissances et de l'expertise essentielles à la reprise de cette activité. Le nombre de scènes devra considérablement augmenter pour parfaire la formation des deux nouveaux spécialistes du service.

Direction des appareils de jeux, des documents et de l'imagerie

Service des appareils de jeux :

La quantité d'équipement de jeux certifiés dans une année par le Service des appareils de jeux a depuis toujours été l'objet d'insatisfaction de la part de Loto-Québec, ses besoins dépassant largement la capacité de production du laboratoire de certification.

En septembre 2006, le comité d'optimisation du protocole de certification mis sur pied à la fin 2005 déposait auprès du ministère de la Sécurité publique et de Loto-Québec, une série de recommandations visant à optimiser la quantité d'équipements certifiés dans le cadre du protocole existant; dans la meilleure des hypothèses, l'espérance de gain de productivité ne dépassait pas les 40 %, ce qui était insuffisant. Durant l'automne 2006, le Laboratoire proposa d'autres pistes de solutions plus innovatrices, mais les pourparlers ont abouti encore une fois à un cul-de-sac et au retrait de la Régie des alcools, des courses et des jeux jusqu'alors partenaire des discussions.

Finalement, en février et en mars 2007, Loto-Québec et le Laboratoire arrivaient à une entente satisfaisante pour les deux parties. Selon les termes de cette entente, la certification des équipements de jeux au Québec fera désormais l'objet d'un protocole « hybride » comprenant un processus scientifique et un processus administratif. Les ingénieurs et techniciens du Service des appareils de jeux se concentreront sur la certification scientifique des nouveaux équipements et des nouvelles plateformes de jeux. Par la suite, tous les clones et produits dérivés de ces nouvelles plateformes seront orientés vers le laboratoire d'un sous-traitant. À la réception du rapport de tests effectués chez le sous-traitant, c'est à la direction du Service des appareils de jeux que reviendra la responsabilité de délivrer un certificat de nature administrative cette fois.

De son côté, Loto-Québec assumera les coûts engendrés par le nouveau protocole. De plus, la Société s'est engagée à créer un comité de coordination de ses trois filiales, la Société des casinos, la Société des loteries vidéo et la Société des salons de jeux. Le rôle de ce comité sera d'établir une planification annuelle et une coordination des demandes de certification de ces trois filiales qui tiennent compte des ressources disponibles.

Afin de garantir le succès du nouveau protocole, les parties envisagent d'échelonner son implantation sur une à deux années afin de pallier correctement les malentendus et les imprévus inévitables dans le cas de changements organisationnels de cette importance

Service des documents :

La clientèle du Service des documents a grandement évolué durant la dernière décennie. À moins qu'il ne s'agisse d'une fraude d'envergure, le service ne reçoit presque plus de petits dossiers contenant une facture de crédit ou un seul chèque endossé frauduleusement. Par contre, les dossiers de crimes contre la personne, de trafic de stupéfiant et de menaces de mort occupent toujours une place prépondérante.

Les conflits d'individus envers la société font aussi l'objet d'écrits anonymes et menaçants. Dans une intervention malheureusement posthume, les spécialistes établissaient que l'auteur de la fusillade du Collège Dawson avait produit auparavant toute une série d'écrits haineux.

En matière de conflit de travail, il n'est pas rare que des actes criminels soient commis. Durant l'année 2006-2007, les spécialistes ont été saisis de nombreux documents subversifs, des lettres de diffamation ou de menaces de mort rédigées par des employés en grève. Par exemple, durant le conflit particulièrement médiatisé dans une compagnie d'alimentation, les expertises d'écriture ont permis de démasquer l'auteur d'une vingtaine de lettres diffamatoires adressées à la clientèle de la compagnie.

En contrepartie, le soin de réparer les dégâts causés par un fraudeur est souvent laissé aux parties civiles. C'est ainsi que le Service consolide petit à petit sa position et sa réputation d'excellent service auprès de firmes juridiques d'envergure et de leurs clients, auprès de la Chambre des notaires, de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, de l'Ordre des dentistes ainsi que de nombreux autres ministères du gouvernement du Québec.

Le Service des documents a aussi mené à terme deux projets de développement.

Le premier, amorcé l'année précédente, consistait à implanter et à mettre en exploitation une base de données permettant le suivi des dossiers. Cette banque contient maintenant l'information relative à plus de 400 demandes d'expertises et permet d'extraire divers renseignements sur la nature des pièces en litige, le temps d'attente entre la réception de la demande, le début de l'expertise et la date du rapport.

Il est fréquent que les demandes d'expertises soient incomplètes, et il s'écoule un certain temps entre la demande initiale et le moment où l'enquêteur est en mesure de fournir au spécialiste tout le matériel requis pour réaliser son expertise. Il sera maintenant possible de quantifier ce phénomène.

Le second projet consistait à mettre au point une méthode d'analyse des encres par HPLC. Cette technique s'est avérée nettement plus sensible que la méthode traditionnelle par CCM; elle permettra non seulement de minimiser le prélèvement d'échantillons mais aussi de déceler qualitativement et semi-quantitativement les colorants et les autres additifs utilisés dans la composition des encres à écrire.

Service de l'imagerie :

Durant les deux dernières années, la Direction a clairement souligné l'importance, pour une organisation de l'envergure du Laboratoire, de faire connaître son expertise sur la scène internationale. À cette fin, le Service de l'imagerie offre au personnel toutes les ressources nécessaires à la conception et à la préparation du

matériel audiovisuel essentiel pour animer une conférence (vidéos, fichiers PowerPoint) ou présenter une affiche dans les congrès les plus réputés et ultimement illustrer une publication.

En effet, durant les dernières années, d'importants investissements ont été réalisés afin de doter ce service d'équipements à la fine pointe de l'imagerie numérique. La place de ces équipements au sein des installations et leur utilisation se sont consolidées en même temps que le personnel en maîtrisait pleinement le potentiel, et ce, pour le bénéfice de tout le Laboratoire. À titre d'exemple, un puissant ordinateur G-5 permet aujourd'hui de concevoir des images haute définition afin de produire des impressions de très grand format (4 pi. x 5 pi.) de qualité professionnelle; ces dimensions correspondent au format des affiches que les spécialistes présentent dans les congrès scientifiques.

La pérennité d'un précieux savoir patiemment documenté au fil de quatre décennies sur des diapositives argentiques est maintenant assurée. L'équipement a permis jusqu'à maintenant de récupérer et de numériser plus de 800 diapositives de ce média devenu désuet. Afin d'élaborer un programme de formation pour les enquêteurs spécialisés de la Sûreté du Québec, les spécialistes de la médecine légale, de la biologie, de la chimie et des incendies ont ainsi pu récupérer ce matériel et l'incorporer dans leur présentation PowerPoint. Il en a été de même de certaines bandes vidéo en format analogique (VHS, Beta et autres) qui ont pu être transposées sur disque compact et être distribuées à l'externe.

Alors que le plan stratégique du Laboratoire accorde une place importante au rayonnement du Laboratoire, le Service de l'imagerie dispose de son côté des ressources nécessaires pour répondre aux demandes les plus variées de nos scientifiques et pour assurer que la diffusion de notre savoir se fasse avec la plus grande qualité possible. Il y a donc une grande cohérence entre le discours et la disponibilité des ressources pour le réaliser.

Service de l'administration

Au cours de l'exercice financier 2006-2007, le Service de l'administration a soutenu les directions opérationnelles du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale dans les activités suivantes :

- la gestion des dépenses;
- l'ouverture de plus de 7 819 dossiers d'expertise comportant 9 986 demandes d'analyses scientifiques effectuées sur plus de 27 034 pièces reçues au Laboratoire;
- le traitement de diverses demandes d'approvisionnement spécialisé (fournitures et équipements scientifiques);
- la sélection et l'embauche d'employés spécialisés en sciences judiciaires;
- les usagers de l'informatique et la maintenance du parc d'équipements informatiques comportant plus de 175 postes de travail.

De plus, le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale a remboursé tous ses fournisseurs dans un délai maximal de 30 jours.

Les comités

En plus de leurs activités courantes et des témoignages devant les tribunaux, certains membres du Laboratoire ont, selon leurs compétences particulières, fait partie des comités suivants :

- Le Comité ministériel sur les techniques d'intervention physique par les policiers : comité créé il y a quelques années par le ministère de la Sécurité publique pour étudier la prise de l'encolure; son mandat a été élargi à d'autres techniques d'intervention policière. À ce comité siègent des représentants de plusieurs corps policiers, des représentants de l'École nationale de police du Québec, un représentant de la Direction des affaires policières et de la prévention de la criminalité du Ministère, un représentant de l'Association des policiers provinciaux du Québec et un pathologiste judiciaire. À la demande du ministre, le comité a rédigé un volumineux rapport sur l'emploi de l'aérosol capsique (poivre de Cayenne) par les forces policières du Québec.

- Le Comité d'examen des décès d'enfants : comité formé à la demande des ministères de la Justice et de la Sécurité publique, du Bureau du coroner et de la Direction de la protection de la jeunesse du ministère de la Santé et des Services sociaux pour examiner les cas de décès d'enfants de moins de 6 ans. À ce comité siègent des pédiatres, un coroner médecin, des représentants de la Commission de protection des droits de la jeunesse, un substitut du procureur général, des policiers du Service de police de la Ville de Montréal et de la Sûreté du Québec de même qu'un pathologiste judiciaire. Ce comité n'a pas siégé officiellement au cours de l'année, mais quelques-uns de ses membres ont participé à des réunions informelles.

- Le Comité exécutif de l'Association des médecins en protection de l'enfance du Québec : un pathologiste judiciaire siège à ce comité depuis 2005.

- Le Groupe de travail du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada : un pathologiste judiciaire représente le Québec au sein de ce groupe de travail qui vise le développement de la pathologie judiciaire en tant que surspécialité officielle de l'anatomopathologie.

- Le Comité nord-américain pour aider à l'identification de cadavres inconnus (sauf dans les cas de catastrophes majeures) : ce comité vise à mettre sur pied un système commun pour l'identification, par diverses méthodes, des cadavres non identifiés partout en Amérique du Nord. Des représentants de différents corps policiers américains et canadiens, des représentants de coroners ou de médecins légistes siègent à ce comité, de même que le consultant en odontologie judiciaire du Laboratoire. Ce comité est chapeauté par le Federal Bureau of Investigation.

- Le Comité sur la photographie numérique : les participants se sont penchés sur les procédures utilisées lors de prises de photographies dans des dossiers judiciaires, au regard de la présentation des résultats devant les tribunaux.

- Le Comité des analyses de l'alcool de la Société canadienne des sciences judiciaires : un spécialiste participe à deux réunions par année. Le mandat de ce comité est d'étudier les aspects scientifiques, techniques et légaux liés à la mise en application des dispositions du *Code criminel* relatives à la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool. Ses trois rôles principaux consistent à établir des normes d'évaluation s'appliquant aux appareils de mesure d'analyse d'alcool dans l'haleine et aux contenants soumis pour évaluation, de même qu'à

évaluer et à rédiger des normes et procédures pour l'utilisation de ces appareils. Ce comité doit recommander au procureur général les appareils conformes.

- Le Comité sur les drogues et la conduite automobile de la Société canadienne des sciences judiciaires : un spécialiste participe à une réunion par année. Le comité a pour mandat de tenir à jour les données scientifiques en matière de drogue et de conduite automobile.

- Le Comité « aviseur » en matière de drogue et d'alcool au volant (CAMDAV) : un spécialiste est disponible à titre de personne-ressource pour des conférences téléphoniques lorsque les substituts du procureur général ont besoin d'information ou de précisions en matière de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue.

- Le Comité «*aviseur*» du Center of Forensic Sciences de Toronto : une spécialiste du Service de toxicologie assiste aux réunions.

- Le Comité fédéral-provincial pour l'élaboration d'une entente visant le financement de la Banque nationale des données génétiques des condamnés et les analyses biologiques : le directeur général du Laboratoire et le directeur de la Direction de la biologie/ADN ont participé avec les représentants du Ministère à plusieurs réunions afin de conclure une entente avec le fédéral pour le financement des analyses biologiques effectuées par le Laboratoire à l'occasion de la création de la Banque nationale de données génétiques.

- SWGDAM canadien (*Scientific Working Group for DNA Analysis Methods*) : des représentants de la Direction de la biologie/ADN ont participé à la réunion du groupe de consultation pour normaliser les méthodes d'analyse de l'ADN dans tous les laboratoires judiciaires canadiens.

- Le Comité responsable de l'application de la Loi sur l'identification par profil génétique : la Direction de la biologie/ADN a participé aux activités de ce comité mis sur pied par la Direction générale des affaires policières, de la prévention et des services de sécurité du Ministère pour implanter au Québec un système de prélèvement d'échantillons d'ADN sur les personnes condamnées pour des crimes graves.

- La Table de concertation pour les victimes d'agression sexuelle de la région de Montréal : un représentant de la Direction de la biologie/ADN a participé aux réunions de ce comité avec le ministère de la Santé et des Services sociaux pour coordonner les interventions auprès des victimes d'agression sexuelle.

- Le Comité pancanadien RICIB/CIBIN (Réseau intégré canadien d'imagerie balistique) pour la gestion du système national IBIS : durant l'année 2005-2006, le Service de la balistique a participé à deux réunions qui se sont tenues respectivement à Montréal et à Toronto. Les discussions ont notamment porté sur l'appareil *Bullet Trax*, de Forensic Technology Inc., un système de troisième génération utilisant la microscopie confocale. La division a eu cet appareil en démonstration durant un mois et reconnaît qu'il s'agit d'un pas de géant pour la comparaison et l'identification des signatures de projectiles.

- IRTC Forensic Cluster : le Service des explosions a participé à une réunion du groupe d'intervention judiciaire (Forensic Cluster) de l'IRTC (Initiative canadienne de recherche en technologie CBRN). Ce groupe a pour objectif d'augmenter le niveau de préparation des intervenants policiers en matière d'événements terroristes impliquant des substances chimiques, biologiques, radioactives et nucléaires (CBRN) et de s'assurer qu'ils trouveront dans les laboratoires judiciaires le soutien nécessaire pour examiner les pièces à conviction. De plus, le Laboratoire a été sollicité pour réaliser des analyses de substances chimiques (les substances biologiques, radioactives et nucléaires seront filtrées et retenues à un premier niveau) après de tels événements.

- Le Comité sur l'optimisation du processus de certification des appareils de jeux : ce comité regroupe des représentants de Loto-Québec, de la RACJ et du Service des appareils de jeux du Laboratoire. Il vise à analyser et à améliorer l'ensemble du processus d'acquisition, de certification et de mise en exploitation des appareils de jeux.

Présentations

- «*Mise en opération d'un système entièrement automatisé pour le dosage et l'amplification de traces (Freedom Evo 200 de Tecan)*», *Séguin, D., Ligondé, A., et Trépanier, A., International Society for Forensic Genetic / Francophone, Strasbourg, mai 2006*.

- «*Validation de la trousse DNA IQ de Promega pour des échantillons de cas judiciaires*», *Lapointe, M., Boulanger, H., Bachand, M., Arsenault, S., Bourgoin, S. et Jolicoeur, C., International Society for Forensic Genetic/Francophone, Strasbourg, mai 2006*.

- «*Validation of the Promega DNA IQ system for casework samples*», *Lapointe, M., Boulanger, H., Bachand, M., Arsenault, S. et Jolicoeur, C., Third Annual Workshop on DNA Technology, Toronto, mai 2006*.

- «*Automated workflow for quantification and amplification of casework samples*», Ligondé, A., Séguin, D. et Trépanier, A., Third Annual Workshop on DNA Technology, Toronto, mai 2006.

- «*Internal validation of the Y filer system*», Djelloul, S. et Sarafian, V., Third Annual Workshop on DNA Technology, Toronto, mai 2006.

- «*Auto-erotic deaths: a retrospective epidemiological study*», Sauvageau, A. et Racette, S., International Academy of Legal Medicine, Budapest, août 2006.

- «*Agonal sequences in three filmed hangings : analysis of respiratory and movement responses to asphyxia by hanging*», Sauvageau, A. et Racette, S., International Academy of Legal Medicine, Budapest, août 2006.

- «*Dispersion of hesitation marks and defense wounds : a new criterion of differentiation of sharp force suicide and homicide*», Racette, S., Kremer, C., Desjarlais, A. et Sauvageau, A., 59th Meeting of the American Academy of Forensic Sciences, San Antonio, février 2007.

- «*Agonal sequences in four filmed hangings : analysis of respiratory and movement responses to asphyxia by hanging*», Sauvageau, A. et Racette, S., 59th Meeting of the American Academy

of Forensic Sciences, San Antonio, février 2007.

- «*Post-mortem changes mimicking child or elder abuse*», Sauvageau, A., Workshop de pathologie judiciaire, Académie internationale de pathologie, Montréal, 2006.

- «*Aspects éthiques du travail medicolégal sur les restes humains : une perspective québécoise*», Sauvageau, A., Journée doctorale de philosophie, Université Jean Moulin, Lyon, 2006.

- «*L'investigation des morts non accidentelles chez les enfants de plus de 3 ans*», Sauvageau, A., Journée annuelle de l'Association des médecins en protection de l'enfance du Québec, Montréal, 2006.

Affiches

- «*Validation of fully automated QPCR and PCR methods for forensic casework samples on the Tecan Freedom Evo*», Séguin, D., Ligondé, A., Trépanier, A., Mailly, F. et Jolicoeur, C.; 17th International Symposium on Human Identification, Nashville, octobre 2006.

- «*Validation of the Promega DNA IQ system for casework samples*», Lapointe, M., Arsenault, S., Houde, J., Caltagirone, A. et Jolicoeur, C., 17th International Symposium on Human Identification, Nashville, octobre 2006.

- «*Validation of a 17-locus Y-STR multiplex system*», Sarafian, V. et Djelloul, S., 17th International Symposium on Human Identification, Nashville, octobre 2006.
- «*Gas Chromatography Coupled to Nitrogen-Phosphorus and Mass Spectrometry Detectors (GC/NPD/MS): A Simple and Powerful Tool for Forensic Analysis*», Mireault, P. et Péclet, C., Proceedings of joint SOFT Meeting, Austin, octobre 2006.

- «*Post-mortem changes mistaken for traumatic lesions: a highly prevalent reason for coroner's autopsy request*», Sauvageau, A. et Racette, S., 4th European Academy of Forensic Science Meeting, Helsinki, juin 2006.

- «*Radiographs interpretation by forensic pathologists: a quality-control study*», Sauvageau, A., Kremer, C., Racette, S. et Marton, D., 4th European Academy of Forensic Science Meeting, Helsinki, juin 2006.

- «*Suicidal and homicidal sharp force injury: a five year retrospective comparative study of hesitation marks and defense wounds*», Racette, S., Kremer, C. et Sauvageau, A, 59th Meeting of the American Academy of Forensic Sciences, San Antonio, février 2007.

- «*Child and adolescent victims in forensic autopsy : a five year retrospective study*», Sauvageau, A. et Racette, S., 59th Meeting of the American Academy of Forensic Sciences, San Antonio, février 2007

Tables rondes, kiosques d'information et conférences

Les spécialistes du Laboratoire sont invités à prononcer diverses conférences destinées à informer le public sur les sciences judiciaires ou encore à participer à des journées scientifiques ou des journées d'info-carrière dans les établissements d'enseignement. C'est ainsi que le Laboratoire

et les diverses disciplines des sciences judiciaires ont été représentés :

- au Collège Marie-Victorin (Anny Sauvageau).
- au Collège Maisonneuve (Stéphane Giguère et Denis Cimon)
- à l'Université Laval (Stéphane Giguère)
- à l'Université McGill (Anny Sauvageau)
- au Cégep André-Grasset (Dominic Granger)
- à l'Université de Hull (Martine Bazinet)

Publications

- «*Choking on toilet paper – an unusual case of suicide, and a review of the literature on suicide by smothering,strangulation and choking*», Sauvageau, A. et Yesovitch, R., American Journal of Forensic Medicine and Pathology; 27(2):173-4.

- «*Fatal asphyxia by a thyroglossal duct cyst in an adult*», Sauvageau, A., Belley-Côté, E.P. et Racette, S., Journal of Clinical Forensic Medicine; 13:349-52.

- «*Delayed deaths after vascular traumatism: Two cases*», Sauvageau, A., Trépanier, J.S. et Racette, S., Journal of Clinical Forensic Medicine; 13:344-8

- «*Female autoerotic deaths - still often overlooked : a case report*», Sauvageau, A. et Racette, S., Medicine, Science and the Law; 46(4):357-9.

- «*Suicidal decapitation using a tractor loader : A case report*», Racette, S., Vo, T.T. et Sauvageau, A., Journal of Forensic Sciences; 52(1):192-4.
- «*Brain arteriovenous malformation and its implication in forensic pathology: a case report*», Racette, S. et Sauvageau, A., Journal of Forensic Sciences; 52 (1):189-91.

- «*Planned and unplanned complex suicides: A 5-year retrospective study*», Racette, S. et Sauvageau A., Journal of Forensic Sciences; 52(2): 449-52.

- «*Bloodstain pattern analysis in a case of fatal varicose vein rupture*», Sauvageau, A., Schellenberg, M., Racette, S. et Julien, F., American Journal of Forensic Medicine and Pathology; 28(1):35-7.

- «*Ethical problems in the investigation of autoerotic deaths*», Schoendorff, P., Lamothe, P., Fanton, L., Malicier, D. et Sauvageau, A., Medicine, Science and the Law; 47(2): 174-6.

Autres

« Le syndrome du bébé secoué », Fortin, G., Bourgault, A., Sauvageau, A. et als, CD-Rom pédagogique à l'intention des intervenants non médicaux. NDLR : Ce document audio-visuel s'est classé finaliste au concours OCTAS 2007, un concours québécois en matière de technologie de l'information.

«Étude rétrospective des décès par suicide menée au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale de 2000 à 2004», Racette, S., mémoire de maîtrise en pathologie et biologie cellulaire, sous la direction du Dr Anny Sauvageau, Université de Montréal, janvier 2007.

Midi-conférences

Ces activités de formation pour tout le personnel de notre organisation sont animées par des experts du Laboratoire et des spécialistes de l'extérieur.

- «*L'odontologie judiciaire*», Dr Robert Dorion.
- «*Les 11 clés de la résilience*», monsieur Alain Samson, conférencier et auteur, Formatout..
- «*Gang de rue*», monsieur Jean-Claude Gauthier, agent de renseignements au Service de police de la Ville de Montréal.
- «*Lutte contre le terrorisme*», inspecteur Marcel Savard, chef du Service de la Lutte contre le terrorisme, et lieutenant Jean Finet, de la Sûreté du Québec.
- «*William Fyfe ça vous dit quelque chose?*», S/D Yves Beaulieu, du Service de police de la Ville de Montréal.
- «*Le crime organisé*», monsieur Guy Ouellette, expert en crime organisé et motards.
- «*Le cybercrime*», monsieur Gervais Ouellet, de la Direction des renseignements criminels, de la Sûreté du Québec.
- «*La polygraphie*», enquêteur René Lavigne, du Service de l'analyse du comportement, de la Sûreté du Québec.
- «*Le dossier Scheffer*» et «*Sur les traces de la vérité*», monsieur Yves «Bob» Dufour.

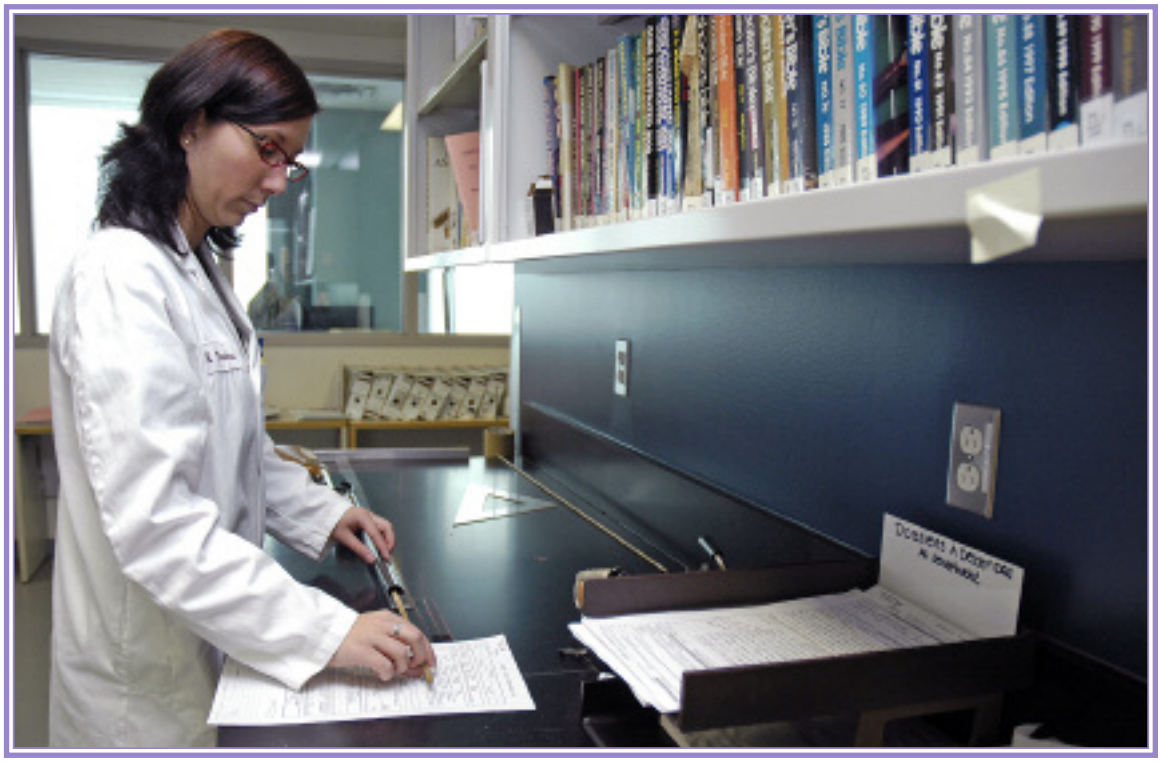

ÉDIFICE WILFRID-DEROME
1701, rue Parthenais, 12ème étage
Montréal, Québec
H2K 3S7

Téléphone : 514 873-2704
Télécopieur : 514 873-4847

Courrier électronique : lsjml@msp.gouv.qc.ca
Site internet : www.msp.gouv.qc.ca/labo

Sécurité publique
Québec